EPUBLIQUE FRANÇAISE

R

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE CLERMONT-FD

DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 23 mars 2017 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ; Vu les pièces justificatives produites par Mme AUDREY MARTIN, née le 4 septembre 1993 à CHAMBRAY-LES-TOURS (037) en vue de son inscription à la formation conduisant au Diplôme Universitaire de Technologie;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

est délivré à Mme AUDREY MARTIN Le DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE, spécialité GENIE BIOLOGIQUE, option DIETETIQUE

au titre de l'année universitaire 2017–2018 pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attaché

Fait le 07 mars 2019 à Clermont-Ferrand

Le titulaire

CLERAUV 12829315

Z

/2018201703571

Mathias BERNARD

Nicolas MAINETTI

Le Directeur de l'I.U.T. de Clermont-Fd

Le Président

Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités

Benoit DELAUNAY